

CHARTRE DE DÉONTOLOGIE EN CONSULTING

Cette charte de déontologie de Anim&Com consultant engage tous ses consultants et toutes ses consultantes. Son but est d'établir un cadre protégeant les consultant(e)s et les prescripteur(trice)s ou tiers ayant partie prenante dans la relation consultant(e) / bénéficiaire. Elle vise à formuler des points de repère déontologiques, compte tenu des spécificités des missions en tant que processus de conseil auprès de différents client(e)s / partenaires.

Ce code de déontologie est donc l'expression d'une réflexion éthique ; il s'agit de principes généraux. Leur application pratique requiert une capacité de discernement. Cette charte doit être considérée par nos consultant(e)s comme un vecteur d'amélioration et de développement de leur carrière, et par nos client(e)s comme un label de qualité concernant les services de Anim&Com consultant.

1 Guide éthique du consultant

En tant qu'individu(e)s mais également en tant que membres à part entière d'une équipe, les consultant(e)s de Anim&Com sont considéré(e)s selon leur conduite en tant qu'expert(e)s techniques.

Dans ce cadre, Anim&Com consultant attache une attention particulière à la responsabilité éthique de ses consultant(e)s dans leurs activités professionnelles comme dans leurs actions au quotidien. Ce document représente un code de conduite et Anim&Com demande à ses consultant(e)s de prendre leurs responsabilités vis-à-vis de ce code.

Ce dernier a été mis en place autour d'un ensemble d'idéaux. Le but consiste à les retranscrire en bonne conscience dans les situations du quotidien. En appliquant ces principes de façon réaliste et raisonnable, Anim&Com consultant désire souligner ses convictions tout en considérant le fait que les consultant(e)s soient parfois amené(e)s à effectuer un choix de moindre mal...

Ce document n'est pas exhaustif car il est impossible de considérer toutes les situations auxquelles les consultant(e)s peuvent être confronté(e)s. De plus, la diversité des missions dans lesquelles ils/elles sont actuellement actifs et actives est particulièrement importante, et il revient à chaque consultant(e) d'interpréter cette charte en fonction des situations et du contexte.

Nous souhaitons avant tout que cela puisse se faire en consultation des collègues, partenaires et des différentes parties impliquées.

2 Responsabilité et intégrité

Les consultant(e)s de Anim&Com consultant, au cours de leurs missions, sont pleinement responsables de leurs décisions – en tant qu'individu(e), groupe, en tant que membres d'une équipe professionnelle et comme membre d'une entreprise.

Au cours de leurs missions, ils/elles font une évaluation intégrée de leurs actions. Ils/elles doivent établir une relation basée sur la confiance et rapporter à leur chef(fe) de projet ainsi qu'aux parties concernées les conflits d'intérêts. Les informations confidentielles sont traitées avec la sécurité requise, tout en restant dans le cadre légal.

3 Valeurs portées par nos consultants

Les consultant(e)s de Anim&Com sont ouvert(e)s et acceptent les critiques constructives sur les méthodes et les techniques employées dans le cadre de leurs travaux. Ils/elles reconnaissent l'importance d'une coopération multidisciplinaire et savent apprécier les contributions apportées par d'autres membres de l'équipe.

Ces consultant(e)s sont conscient(e)s de la possible influence de leurs activités professionnelles et, dans ce sens, agissent avec circonspection. Cela s'applique par la priorité donnée à l'intégrité mentale et physique de toutes les personnes impliquées, ainsi qu'à la technologie, qui doit être considérée à échelle humaine.

Les consultant(e)s de Anim&Com défendent le fait que toutes les décisions d'ordre social doivent être prises en ayant connaissance de toutes les informations nécessaires et donneront leur avis qu'il semble être le plus juste selon le contexte. Cela implique que leurs positions doivent être entendues, et que leur intégrité devra, le cas échéant, être assurée. Ils/elles respectent les différents milieux sociaux culturels qu'ils/elles rencontrent au cours de leurs missions.

Dans le cadre de leurs missions, nos consultant(e)s apportent leur soutien à leurs collègues et partenaires dans leur développement professionnel et leur éthique, tout en maintenant un esprit de compétition sain si les enjeux liés à la mission le nécessitent. Ils/elles respectent les découvertes d'autrui et reconnaissent la valeur de leurs contributions. De par la nature de leur profession, les consultant(e)s sont conscient(e)s qu'ils/elles sont les vecteurs de la réputation de Anim&Com consultant. Leur loyauté et leur collégialité découlent de cette conviction.

Par-dessus tout, nos consultant(e)s respectent les 3 fondements de la politique de Anim&Com consultant : **Rapidité, Efficacité, Productivité**

POUR INFORMATION :

Une cellule d'écoute existe au sein de l'entreprise Anim&Com consultant. Il s'agit d'une commission qui sert de point d'écoute et de veille contre les discriminations en tout genre. Cette commission est administrée par un collège comprenant des professionnel(le)s œuvrant chez Anim&Com et ses usagers. Elle a vocation à accompagner les personnes concernées par des actes discriminants ayant eu lieu au sein de l'entreprise. La commission donne des conseils sur la législation et les procédures existantes. Elle peut être contactée via mail à l'adresse suivante : stopauxdiscriminations@animetcom.fr

Dans ce cadre, en travaillant pour et chez Anim&Com je m'engage à pratiquer la rédaction non discriminante.